



**BASSINS VERSANTS DES
PYRÉNÉES ARIÉGEOISES**

**Commission Locale de l'Eau du SAGE des
Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises**

Délibération n° 07-12-2023/2

**Validation du rapport d'activité
de la CLE 2022**

La Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, dûment convoquée le jeudi 7 décembre 2023 à 9H30, s'est réunie au Conseil Départemental de l'Ariège, sous la Présidence de M. Jean-Paul FERRE.

➤ **LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES :**

Etaient présents :

M. Jean-Paul FERRE, Mme Patricia QUINAT-RAYNAUD, M. Daniel ARTAUD, M. Jean-Luc ROUAN, M. Xavier CAUX, M. Claude CANSINO, M. David COMMINGES, Mme Estelle VILES-PY, Mme Sylvie BRINGUIER, M. Henri BENABENT, M. Daniel GONCALVES, M. André PECHIN, M. Joël CAZAJUS, M. Alain SOULE, M. Pierre VIEL

Ont donné pouvoir

M. Daniel BESNARD

M. Marc SANCHEZ

M. Jérôme BLASQUEZ

M. Jean-Jacques RAMADE

A :

M. Daniel ARTAUD

M. Jean-Paul FERRE

M. Xavier CAUX

M. Jean-Luc ROUAN

Etaient absents, excusés :

M. Alain METGE, Mme Joëlle CHALAVOUX

Etaient absents :

M. Pascal CHICOT, M. Georges ARMENGOL, Mme Pascale CANAL, M. Jean-Jacques MARTINEZ, M. Jean-Louis REMY, Mme Jessica MIQUEL, M. Gilbert HEBRARD, M. Loïc GOJARD, M. Nicolas GARCIA, M. Guillaume LOPEZ, M. Emmanuel SARDA, M. Daniel GERAUD, M. Michel AUDINOS, M. Bernard LAMARY, M. Nicolas DIGOUDE, M. André VIDAL, M. François VANDERSTRAETEN, Mme Juliette AMIOT, M. David-Olivier CARLIER

➤ **LES REPRESENTANTS DES USAGERS :**

Etaient présents :

Chambre agriculture 09 (M. Nicolas PUJOL), Chambre agriculture 31 (Mme Christel CARPENTIER), EDF Hydro (Mme Marie-Charlotte BOUSQUET), FNE Midi Pyrénées (M. Henri DELRIEU), Fédération régionale d'agriculture biologique (M. Philippe ASSEMAT), CCI 09 (M. Renaud CHAMPREDONDE), Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Ariège (M. Jean GUICHOU), Comité Régional Occitanie de Canoë-Kayak (M. Tao DURAND), ANA de l'Ariège (M. Stéphane GROCHOWSKI), ANPER-CEA (Messieurs STRUB, JENN et MENQUET), Fédération de pêche 09 (M. Laurent GARMENDIA)

Ont donné pouvoir

M. Alexandre LAROQUE (Energialys)

A :

Mme Marie-Charlotte BOUSQUET

Etaient absents :

Chambre agriculture 11 (M. Daniel CASTEIGNAU), Organisme Unique Vallée de l'Ariège (Mme Nicole QUILLIEN), Organisme Unique Garonne Amont (M. Serge BOUSCATEL), Fédération des moulins de France (M. Patrick SUILHARD), UNICEM Midi-Pyrénées (M. Fabrice MARTIN), Ariège Pyrénées Tourisme (M. Michel PICHAN), UFC Que choisir (M. Jacques ABIVEN), Fédération de pêche 31 (M. Norbert DELPHIN) Fédération de pêche 11 (M. David FERNANDEZ)

➤ **LES REPRESENTANTS DE L'ETAT :**

Etaient présents :

Préfet coordonnateur de Bassin (représenté par la DREAL Occitanie : M. Anthony DELHAISE), Préfecture de l'Ariège DDT09 (M. Siegfried CLOUSEAU), Agence de l'Eau Adour Garonne (Messieurs J-Louis SCHARFFE et Matthieu MAGDELAINE), DDT31 (Mme Valérie FAGES), ONF (M. Stéphane VILLARUBIAS)

Ont donné pouvoir

M. Thomas LEDUC

A :

M. Siegfried CLOUSEAU

Etaient absents, excusés :

Office Français de la Biodiversité Région Occitanie (Mme Stéphanie FLIPO), ARS Occitanie (M. Alain BUGE)

Etaient absents :

DDTM11, DRAAF (M. Florent GUHL), CRPF (M. Emmanuel ROUYER)

Etaient également présents :

CD09 Directeur DAATE-SAEE (M. David GARDELLE), CD09 Directrice Adjointe DAATE-SAEE (Mme Guylaine AUTHIER), CD09 DAATE-SAEE (Mme Karine ORUS DULAC), CD09 DAATE-SAEE (Mme Anne GAUTHIER), CD09 DAATE-SAEE (M. Florian TESTA), CD09 DAATE-SAEE (Mme Emilie VIE), Garants de la CNDP (Mme Anne Isabelle PARDINEILLE et M. Jean-François COUMEL), Conseil Départemental 31 (M. Kévin DUPLAN), Conseil Départemental 11 (Mme Sylvie SETZKORN), SMIVAL (M. Thomas BREINIG), SMDEA 09 (M. Patrick RESCANIERES), LE TEMPS D'AGIR (Mme Lisa BERGERON), PNR (Mme Luce RAMEIL), ECTARE (M. Grégoire GUDIN), ECLECTIC (Messieurs Morgan CHEHILI et M. Benjamin ARAGONCILLO et Mme Sophie CHAUMETTE), CACG (Mme Magalie MARQUIE), IREEDD (M. Pascal CHANE POI SANE), SAGE Garonne SMEAG (Mme Manon VALETTE), CCPAP (Mme Oriane VEZIAN), Réseau11 (M. Nicolas SAMARTIN), Institution des Eaux de la Montagne Noire (M. Julien REY)

VU l'Article R212-34 du Code de l'environnement, la commission établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre du SAGE,

VU la présentation synthétique du rapport d'activité de la CLE 2022, présenté en séance, et transmis préalablement aux membres de la CLE,

DECISION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le Président propose à l'assemblée de valider le rapport d'activité de la CLE 2022. Celui-ci est validé à l'unanimité.

Il sera transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

Ainsi fait et délibéré

Le Président de la CLE du SAGE BVPA
Le Président de la CLE
du SAGE BVPA

Jean-Paul FERRE
Jean-Raul FERRE

